



---

## Les Vins et Spiritueux français à l'export :

### Succès historique des PME du « Made in France »

---

**Avec un chiffre d'affaires de 11,2 milliards € en 2012, les exportations de Vins et Spiritueux français ont atteint un nouveau record historique. Grâce à des ventes en croissance de 10 %, le secteur représente à nouveau le deuxième poste excédentaire de la balance commerciale de la France (9,5 milliards €), après l'aéronautique (20 milliards €).**

La FEVS se félicite du résultat des entreprises du secteur qui ont poursuivi leurs investissements tant sur leurs marchés historiques que sur les pays émergents.

Différents facteurs concourent à cet excellent résultat :

- Les vins ont poursuivi leur croissance en valeur (+ 8,5 %), croissance davantage marquée pour les vins tranquilles (+ 10 %). Les volumes progressent également, quoique plus modestement (+ 4 %) ;
- Les spiritueux ont fait mieux que consolider leurs chiffres puisque le chiffre d'affaires à l'exportation progresse de 13 %, porté par les ventes de Cognac. Le recul en volume de la vodka et des liqueurs est contrebalancé par une croissance en valeur, qui confirme la premiumisation de ces catégories ;
- Enfin, l'environnement global de 2012 a été plus favorable aux exportations françaises, avec un euro qui a fléchi depuis le printemps face aux devises étrangères (USD, GBP et JPY), améliorant ainsi la compétitivité de nos produits sur nombre de marchés d'exportation.

**Louis Fabrice LATOUR, Président de la Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux de France (FEVS), a souligné les caractéristiques de cette performance 2012 :**

- **Une progression plus axée sur la valeur (+ 10 %) que sur le volume (+1,6 %) ;**
- **Une difficulté constante des vins français à gagner des parts de marché en volume.** En 10 ans, les exportations de vins ont perdu 10 % en volume et progressé en valeur de 30 %. Cette augmentation est liée principalement aux vins de Champagne et de Bordeaux ;
- **La poursuite du développement sur les marchés émergents**, même si cette croissance s'infléchit progressivement. En 2012, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) représentent 1,2 milliard € de chiffre d'affaires, soit plus de 10 % de nos exportations (si l'on tient compte des réexpéditions, ce chiffre peut sans doute être porté à 1,5 milliard €).

Les quelques 500 entreprises françaises exportatrices de vins et spiritueux sont, pour la plupart, des PME établies dans toutes les régions, exportant des produits français, non délocalisables car ancrés sur l'ensemble du territoire.

Pour Louis Fabrice LATOUR, « *ce qui est essentiel, c'est que nos entreprises sont capables, année après année, de renouveler cette performance à l'export, apportant ainsi une contribution déterminante à l'économie de notre pays. C'est moins visible que les grands contrats mais tout aussi efficace* ».

Louis Fabrice LATOUR rappelle en outre que les exportations sont chaque jour davantage un enjeu essentiel pour les entreprises du secteur et, plus globalement, pour l'ensemble de la filière : 40 % du vignoble dépend, pour ses débouchés vins ou spiritueux, de l'exportation !

Dans ce contexte, l'enjeu d'un accès renforcé et sécurisé aux marchés des pays tiers est stratégique pour nos entreprises comme pour la santé de l'économie française. Pour Louis Fabrice LATOUR, « nous avons un besoin impérieux du soutien des pouvoirs publics pour assurer le développement de nos exportations. Cela exige une action déterminée de l'Etat pour lever les différentes barrières qui handicapent notre accès à de nouveaux marchés ».

Mais le Président de la FEVS souligne également qu'une partie de nos succès futurs à l'exportation se joue dans l'Hexagone : « Notre développement exige aussi une prise de conscience du besoin de proposer des produits adaptés aux différents marchés, produits qu'il faut penser et élaborer notamment grâce à une vraie cogestion de filière, qu'il s'agisse des vins ou de spiritueux dans le cas de cognac. Car si nous ne prenons pas soin d'assurer un développement de nos parts de marché en volume, nous prenons le risque de fragiliser l'ensemble de notre filière et d'éroder notre capacité à créer de la valeur. C'est là une responsabilité partagée de la profession et de l'Etat ».

VINS (caisses 9 l) SPIRITUEUX (caisses 8,4 l à 40 % vol)	Volume (caisse de 12 bouteilles)		Valeur (1 000 €)	
	12 mois 2012	%/2011	12 mois 2012	%/2011
<b>TOTAL VINS</b>	<b>152 755 186</b>	<b>3,4</b>	<b>7 597 348</b>	<b>8,5</b>
Dont CHAMPAGNE	11 185 793	-1,0	2 238 207	4,7
VINS TRANQUILLES AOC	63 734 824	5,9	4 076 823	12,1
VINS A IGP	41 729 402	-0,9	730 137	2,0
VINS SANS IG AVEC CEPAGE	11 848 366	26,8	167 202	24,6
VINS SANS IG SANS CEPAGE	17 359 650	-5,3	161 454	-3,9
<b>TOTAL VERMOUTHS &amp; ABV</b>	<b>1 783 193</b>	<b>20,6</b>	<b>32 548</b>	<b>26,1</b>
<b>TOTAL SPIRITUEUX</b>	<b>52 798 917</b>	<b>-3,7</b>	<b>3 526 359</b>	<b>13,5</b>
Dont COGNAC	13 941 221	3,5	2 394 227	17,1
ARMAGNAC	193 389	9,3	25 504	31,9
AUTRES EAUX DE VIE DE VINS	12 008 094	5,2	188 904	30,5
VODKA	12 839 592	-13,4	372 697	2,6
LIQUEURS	4 252 941	-9,9	327 294	2,2
CALVADOS	310 660	10,2	19 205	10,1

Source : Douanes/F.E.V.S.